

25 fév 2022 -15:30

Un projet-pilote pour garantir la qualité de l'air dans les cinémas

La Fédération des Cinémas de Belgique (FCB) et le SPF Santé publique ont lancé aujourd'hui un projet-pilote : « Respirez, vous êtes au ciné ! ». Son but : garantir la qualité de l'air dans les salles de cinéma. Ce projet inédit montre les efforts conjoints des autorités et du secteur privé pour améliorer la ventilation et la purification de l'air dans les espaces fermés, des éléments essentiels dans la lutte contre le COVID 19.

« *Respirez, vous êtes au ciné !* » traduit la volonté de la FCB et du SPF de rassurer les citoyens et de leur permettre de retourner au cinéma en toute sécurité, conformément aux critères du baromètre corona. Pour mettre en œuvre ce projet-pilote, des experts du SPF Santé publique ont développé une méthode de calcul. La méthode permet de déterminer le nombre maximal de personnes autorisées dans une salle (« *la jauge autorisée* ») en fonction des critères du baromètre. Ce résultat prend en compte la capacité de la salle et les niveaux de performance des systèmes de ventilation et de purification.

Retourner au cinéma en toute sérénité

La FCB est pionnière dans l'utilisation de la méthode établie par le SPF. Cette démarche volontaire et autocontrôlée est certifiée par l'affiche « Respirez, vous êtes au ciné ». Lorsque le spectateur voit cette affiche à l'entrée ou sur les murs d'une salle, il sait qu'il peut s'installer confortablement dans son fauteuil et regarder le film en toute sérénité : la qualité de l'air de la salle est sous contrôle.

Thierry Laermans, secrétaire-général de la Fédération, s'est réjoui de la reconnaissance par le SPF du travail effectué par les exploitants belges au niveau de la sécurité des salles de cinéma. « La FCB n'a pas hésité à donner sa pleine coopération à l'élaboration de ce système d'auto-labellisation. Le professionnalisme et le fait que la plupart des cinémas disposaient déjà d'installations de ventilation performantes et que d'autres n'ont pas hésité à investir dans ces systèmes malgré les difficultés économiques liées à la crise COVID, ont été des facteurs déterminants ! Le label certifie que les cinémas sont équipés pour accueillir leur public en sécurité déjà aujourd'hui et qu'ils pourront garantir cette sécurité dans le futur. »

De son côté, le ministre fédéral Frank Vandenbroucke, a tenu à ajouter : "La qualité de l'air intérieur est un élément crucial dans notre lutte contre le coronavirus. Les cinémas l'ont bien compris et travaillent main dans la main avec nos experts pour garantir un air de qualité aux citoyens. Ce label d'autocontrôle est un exemple au niveau international. Il montre au public, de manière transparente, qu'il peut apprécier un film dans un environnement sûr. En tant que ministre de la santé, je ne peux que m'en féliciter."

Très prometteur, le projet-pilote doit être évalué avant de pouvoir être étendu à d'autres catégories d'opérateurs qui - eux aussi - mettent en place différents outils pour assurer un air intérieur de qualité à leurs clients ou à leur public.

Plus d'informations sur le projet, le label, les cinémas partenaires et les critères pris en compte dans la méthode de calcul sur www.respirezaucine.be

Une reproduction de l'affiche est jointe au communiqué de presse.

Contacts

Pour la Fédération des Cinémas de Belgique, Thierry Laermans, Secrétaire-Général: 0495/52.97.12,
contact@fcbel.org

Pour le SPF Santé publique, Vinciane Charlier, porte-parole: 0475/93.92.71,
vinciane.charlier@health.fgov.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be